Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

La Roque-sur-Pernes : une douceur de vivre



Entretien avec le maire de La Roque-sur-Pernes, Philippe Delebecque.

Quelle est la problématique de gérer une petite commune ?
PD : La vie quotidienne de la commune prend une part importante de temps au personnel de la mairie et aux élus, comme les formalités d'État civil. Nous assurons par ailleurs une proximité forte auprès de la population, notamment des personnes âgées. À titre d'exemple, il y a eu un décès sur la commune récemment et notre secrétaire de mairie a passé trois jours à régler les formalités administratives avec la famille. Il y a sept personnels au sein de la mairie, sans oublier les élus qui donnent également beaucoup de leur temps. En parallèle de ce quotidien, il y a l'école qui prend également beaucoup de temps en gestion. Enfin, nous devons assurer également les projets structurants comme les travaux sur le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

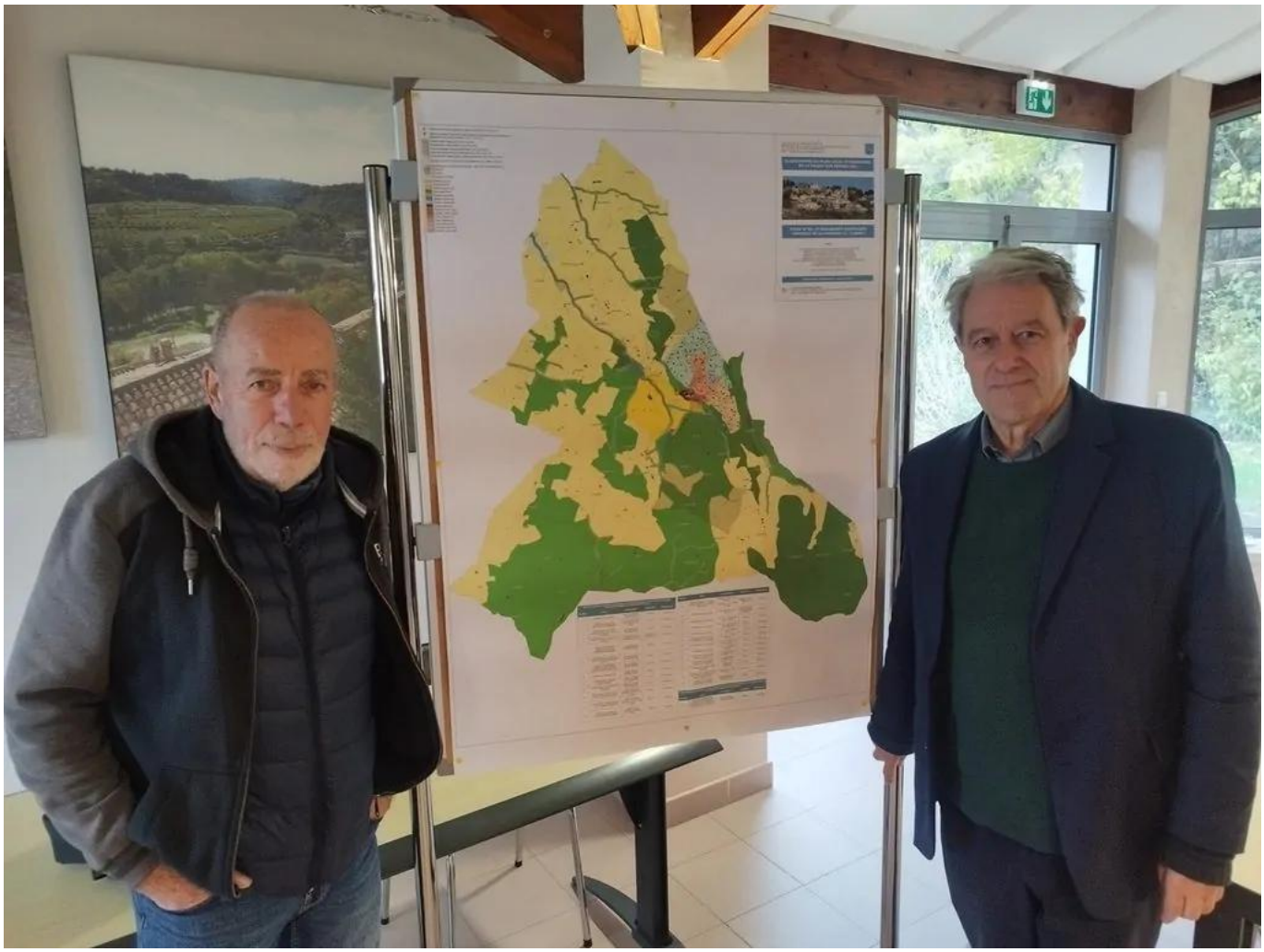
patrimoine, avec l'église, les bories et le stade.

Y a-t-il des mutualisations avec les villages voisins ?
PD : Oui, nous en avons mis en place sur divers sujets. Avec Saint Didier, nous avons un contrat depuis deux ans qui permet le portage des repas vers notre cantine. Une convention une fois par semaine avec la police municipale est également signée avec Saint-Didier. Un accord existe également entre le Beaucet, Saint-Didier et La Roque au sujet de la gestion des CCFF, Comités communaux des feux de forêt, dont le responsable local est Alain Buisson, par ailleurs premier adjoint de la Roque. Enfin, des accords sont également signés avec les communes de Pernes et de Saumane au sujet la surveillance des incendies.

Quels sont les gros projets de la commune ?
PD : Le premier concerne la réfection de la cour de l'école. Le second concerne la protection du patrimoine avec la rénovation du retable du 17e de l'église. Il y a également la rénovation des bories. Enfin, l'aménagement du stade est un projet en cours de réflexion.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026



Philippe Delebecque (à droite) et Alain Buisson, le premier adjoint. ©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

Portrait du maire

« Je suis né à la Roque. Mon grand-père avait acheté une maison dans les années 20. Originaire du Nord, c'était alors une résidence secondaire. Mon père ensuite reprit la propriété en 1945 et il en a fait sa résidence principale », explique Philippe Delebecque.

« Mon père est devenu maire du village dans les années 50. Le village s'éteignait et mon père a essayé de le faire revivre. Il était en contact avec le préfet Boissier et le ministre de la Population, Robert Schumann. Ce dernier cherchait des petits villages capables d'accueillir des réfugiés des pays de l'Est. Mon père a alors rencontré le président des Banatais, M. Lamesfeld. Une cinquantaine de personnes sont venus vivre dans le village à la fin des années 50, permettant à la commune de croître en population. Parmi eux, il y avait la famille Bernhardt, dont un descendant, Joseph, va devenir le maire du village

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

durant quatre mandats. »

L'histoire des Banatais
Le Banat de Temesvar est une région de l'ouest de la Roumanie qui était peuplée de descendants de lorrains et alsaciens ayant quitté l'Est de la France. Certains ont migré vers la France dans des petits villages dont La Roque-sur-Pernes. En 1962, la célèbre émission Cinq colonnes à la lune a réalisé un reportage à ce sujet. Les premiers arrivants sur le village ont fondé une famille et se sont très bien intégrés.

Philippe Delebecque est à la retraite depuis quatre ans. Il était auparavant professeur de droit à l'université d'Aix-en-Provence puis à la Sorbonne à Paris durant 25 ans. Il s'est spécialisé en droit maritime. Il réalise toujours des conférences sur le sujet et il est régulièrement sollicité par les autorités politiques.

Il a été élu conseiller municipal dès les années 70, quasiment sans discontinuité depuis. Il a commencé en 2026 son second mandat de maire. Il est par ailleurs vice-président à la commande publique à la CoVe.

La Roque-sur-Pernes en bref
– Le village, qui fait parte de la CoVe, compte 437 habitants, chiffre stable depuis 10 ans.
– Il a une surface de 1 100 ha, dont 85 % de massifs forestiers.
– Il comporte un château privé du XIIe siècle, une église du XIe siècle, une salle des fêtes, une école mutualisée avec le village voisin du Beaucet, avec 58 élèves sur trois classes, et un stade.
– Le village se divise en deux grandes parties : le centre historique et le plateau.
– Il se situe dans un environnement magnifique et a un caractère rural. Il comporte de nombreuses maisons à la locations comme des gîtes. 47 % des habitations sont des résidences secondaires.
– Un village vacances comportant 20 villas de la fin des années 60 est à la vente.
– Un Espace naturel sensible, les Plâtrières, se situe en bas du village, à la limite de Pernes-les-Fontaines.
– La Roque n'a pas vocation à grandir en termes d'habitation. Il n'y a pratiquement plus de terrain, avec un PLU acté. De nombreuses parcelles du village se situent en zone rouge feu, donc non constructibles

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026



La mairie du village

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026



Le centre du village à flanc de colline

©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

Conseil national des administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires : « Des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

professionnels du traitement des difficultés des entreprises »



Après deux ans passés à la présidence du Conseil national des administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires (CNAJMJ), François Desprat revient sur son mandat, marqué par un record de défaillances.

Mandataire judiciaire à Bourg-en-Bresse, vous avez présidé depuis 2024, le Conseil national des administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires (CNAJMJ), avant de passer la main, le 8 janvier dernier, à Florence Tulier-Polge, administratrice judiciaire. Vous voilà président d'honneur, quel bilan tirez-vous de ces deux années ?
« Chaque mandat présente des situations plus ou moins faciles à gérer. Mon prédécesseur avait dû faire face à la crise sanitaire, marquée par une baisse d'activité de 50% pour les études des mandataires et administrateurs judiciaires. Le mien s'est déroulé dans le contexte d'un nombre de défaillances record, alors que nous commencions à sortir, dès 2024, de l'effet de rattrapage de la pandémie. La norme est de l'ordre de 50 000 à 55 000 défaillances par an. En 2024, nous en avons compté 65 000 et en 2025, 68 000, dont 45 000 liquidations judiciaires directes. Un chiffre jamais atteint. »

Qu'est-ce qui vous fait dire que nous ne sommes plus dans le rattrapage de la crise sanitaire ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

« Les assignations de l'Urssaf ont été stoppées pendant plus de trois ans pour ne reprendre qu'en 2023. Nous étions encore un peu dans l'effet de rattrapage en 2024, mais en 2025, on retrouve des explications conjoncturelles et structurelles plus habituelles des difficultés. »

Sur quelles données s'appuient vos statistiques ?
« Le CNAJMJ a depuis 15 ans, un observatoire économique dont les chiffres sont extraits des logiciels métier de chaque professionnel de notre secteur. Les entreprises, le type de procédure, la situation géographique, le nombre de salariés… Ce sont des données très précises sur toutes les défaillances, qu'elles soient gérées par le Tribunal de commerce ou par le Tribunal judiciaire, chargé des SCI, des associations, des entreprises agricoles et des professions libérales. On peut en extraire tout ce que l'on veut. »
« L'un des atouts de cet observatoire est que nous disposons des chiffres de la prévention, dont les procédures sont confidentielles. De fait, nous sommes les seuls à les avoir. Cet outil nous donne une visibilité très positive. Nos chiffres sont repris par tous les grands médias économiques. Aussi, nous avons travaillé, au cours de mon mandat, à l'améliorer. Nous l'avons confié à des chercheurs qui produisent des études à partir de nos statistiques, notamment sur les ressorts des défaillances. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026



Crédit : DR

Que vous inspire ce niveau de défaillances ?
« D'abord, ramené au nombre total d'entreprise, le taux de défaillances ne s'élève qu'à 0,7 %. Ensuite, 94 % des dossiers concernent des entreprises de zéro à dix salariés donc représentent un impact limité sur l'emploi. Enfin, si ces 68 000 défaillances impliquent 202 000 salariés, on arrive en général, à sauver deux tiers des postes. Nous constatons par ailleurs, et c'est positif, une augmentation des procédures de prévention : de 5 802 en 2019 à 7 323 en 2022, puis 9 000 et 9 100 en 2024 et 2025. Le message que martèlent depuis des années, les professionnels du droit et du chiffre, commence à passer. Parmi les forces de ces procédures, mandat ad hoc et conciliation, figure la confidentialité. Elle évite que les fournisseurs cessent leur concours, que les clients se détournent de l'entreprise et que les salariés la quittent. Vient ensuite la souplesse. La prévention est laissée à la main du Tribunal de commerce et se révèle moins contraignante que les procédures collectives. Enfin, nos professionnels jouent un rôle prépondérant. Ils sont à même d'orienter les dirigeants vers la solution la plus adaptée à leurs difficultés. Et puis, ils ont leurs compétences de négociation, un rôle de médiation entre l'entreprise et son

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

créancier. »

Le CNAJMJ
Le Conseil national rassemble 510 professionnels, 174 administrateurs judiciaires et 336 mandataires judiciaires. Une différence qui s'explique par le rôle des uns et des autres. Les administrateurs n'interviennent que sur les sauvegardes et les redressements judiciaires, obligatoirement pour les entreprises de plus de 20 personnes ou de plus de 3 M€ de chiffre d'affaires. En dessous, leur désignation est facultative pour le Tribunal. Les mandataires interviennent dans tous les autres cas, avec une part importante de leur activité liée à la gestion des liquidations judiciaires.

Quelles ont été, selon vous, les réussites de ce mandat ?
« Nous avons conclu, le 25 juin 2024, un pacte d'avenir avec les AGS, qui a mis un terme à cinq ans de conflit. Il était très important pour toute la profession, de rétablir la paix. Cet organisme de garanti des salaires existe depuis 50 ans. Il permet d'acquitter les payes et les indemnités aux personnels touchés par les défaillances. Nous ne saurions plus nous en passer. En 2025, 2,3 milliards d'euros ont été versés, financés aux deux tiers sur les cotisations patronales (à hauteur de 0,25 % des salaires bruts) et, pour le tiers restant, sur les sommes récupérées dans le cadre des procédures, environ 650 M€ chaque année. Dans le cadre de ce pacte, des groupes de travail ont notamment été créés, afin d'établir un guide de bonnes pratiques entre AGS et professionnels. »
« Par ailleurs, le Gouvernement nous avait confiés, fin 2023, le soin de créer une plateforme numérique de déclaration des créances. Il fallait pour cela, un cahier des charges précis, établir nos besoins techniques, juridiques et financiers. Ces deux ans ont été mis à profit pour préparer ces éléments. Nous avons notamment travaillé avec le ministère de la Justice, pour faire évoluer les décrets et autoriser le fonctionnement de cette plateforme. Nous devions aussi trouver un modèle économique pour cet outil dont les créances ne seront que la porte d'entrée. Différentes solutions ont été envisagées dont l'une ou l'autre doit être mise en œuvre cette année. »

« Enfin, nous avons voulu faire du Conseil national une référence pour le monde économique. J'ai donc rencontré le Burgien Patrick Martin, président du Medef, participé à la Ref 2025 et aux Rencontres économiques d'Aix. L'objectif est de donner à la profession une visibilité, la faire apparaître pour ce qu'elle est : un acteur incontournable du traitement des difficultés des entreprises. Être à leur chevet exige une excellence dans l'exercice de nos métiers car les enjeux financiers sont importants. »
« Mon ressenti général est que ces deux ans ont été très intenses. D'autant qu'il a fallu mener de front, la gestion du CNAJMJ, qui compte 7 salariés, et ma propre entreprise qui en emploie 21, entre Bourg-en-Bresse, Annecy et Thonon-les-Bains. J'en sors sans doute meilleur, en tout cas avec une vision d'ensemble de la profession. »

Sébastien Jacquart, Eco de l'Ain pour Réso Hebdo Eco

Bio express
Octobre 1968 : Naissance à Villefranche-sur-Saône
Juillet 1997 : Mandataire judiciaire à Bourg-en-Bresse
2008-2011 : Membre du bureau du Conseil national des administrateurs judiciaires et mandataires

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

judiciaires (CNAJMJ), sous la présidence de Me Vincent Gladel
2020-2023 : À nouveau membre du bureau du CNAJMJ, dont deux ans comme vice-président de Frédéric Abitbol (2022-2023)
2024-2026 : Président du CNAJMJ
2026 : Président d'honneur

Konstantinos Chalikakis : « Une goutte d'eau n'a pas de frontières »





Entretien avec l'hydrogéologue Konstantinos Chalikakis, porteur de GeEAUde, la chaire partenariale d'Avignon Université lancée il y a tout juste un an. Avec cet outil unique en France, réunissant le monde scientifique et les acteurs socio-économiques de l'eau, l'enseignant-chercheur entend favoriser une meilleure connaissance de cette ressource aussi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

fragile qu'invisible.

Quel état des lieux peut-on dresser sur la ressource en eau aujourd'hui en France ?
« Actuellement, et d'après les chiffres officiels, 18 millions de mètres cubes d'eau sont extraits chaque jour afin de répondre à nos besoins quotidiens en eau potable. Cette eau provient de plus de 33 000 captages répartis sur l'ensemble du pays. Deux tiers de ces prélèvements proviennent des eaux souterraines et un tiers a pour origine de l'eau de surface. 18 millions de mètres cubes par jour, c'est énorme ! »

Et en Vaucluse ?
« Dans le département, la part des eaux souterraines dans notre eau potable est particulièrement importante puisqu'elle s'élève à 96%. Dans l'ensemble, le Vaucluse bénéficie d'une bonne dotation en ressources en eau. L'aquifère karstique de Fontaine-de-Vaucluse, classé depuis l'été dernier parmi les 200 sites géologiques d'exception à l'échelle mondiale (voir encadré), en est un exemple remarquable. Ce bassin d'alimentation exceptionnel, couvrant environ 1 160 km², se distingue aussi par les débits de la source de Fontaine-de-Vaucluse particulièrement élevés. Il y a aussi le grand bassin sédimentaire profond du Miocène du Comtat Venaissin qui s'étend depuis le sud de Carpentras jusqu'à Valréas. Ce sont des eaux souterraines de très bonne qualité qui ont un 'âge', c'est-à-dire un temps de séjour dans le milieu souterrain, de 10 000 ans en moyenne, mais on peut remonter à 40 000 ans à certains endroits. Et, bien sûr, les aquifères alluviaux du Rhône et de la Durance qui alimentent Avignon et une bonne partie des communes du département… On ne se rend pas forcément compte à quel point le Vaucluse est bien doté. Pour autant, ce n'est pas parce qu'il y a des ressources qu'il ne faut pas faire attention. »

> « La pérennité d'une ressource, c'est sa capacité à se renouveler de façon naturelle. »

C'est-à-dire ?
« On parle souvent de quantité sans parler de la qualité et vice versa. Mais il faut toujours associer ces deux aspects. C'est le problème de la différence entre la pérennité et la gestion durable. La pérennité d'une ressource, c'est sa capacité à se renouveler de façon naturelle. La gestion durable, c'est comment on exploite cette ressource pour arriver à répondre à nos besoins actuels sans mettre en péril les besoins des prochaines générations. Aujourd'hui, il y a 18 millions de m3 d'eau qui sont prélevés chaque jour en France. La question est de savoir si dans le même temps, il y a aussi 18 millions de m3 qui entrent dans nos hydro-systèmes. Et quelle est la qualité de ces eaux entrantes. Et, là, on ne parle que d'eau potable, il faut aussi ajouter les autres usages comme les besoins agricoles en irrigation par exemple. »

> « Produire du savoir pour qu'il reste dans nos placards cela n'a pas d'intérêt. »

Est-ce pour mieux comprendre la complexité de ces interactions que GeEAUde, la 4e chaire universitaire partenariale d'Avignon Université, a vu le jour en juin dernier sur le site d'Agroparc ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

« Il s'agit d'un outil unique en France consacré aux eaux souterraines regroupant le monde universitaire et les partenaires socio-économiques : l'équipe d'hydrogéologues de l'Université d'Avignon, l'Inrae, l'IFPEN, le DPT 84 et la Région, ainsi que les gestionnaires territoriaux comme les syndicats mixtes, les collectivités, les industriels de l'eau, les parcs naturels… Bref un rassemblement de tous les acteurs, des gens dont l'eau fait partie du quotidien. Le principe de la GeEAUde, c'est de produire et partager de la connaissance sur l'eau souterraine. Car produire du savoir pour qu'il reste dans nos placards cela n'a pas d'intérêt. Il s'agit donc de créer de vrais échanges autour de nos savoir-faire et nos expériences. Dans cette logique, nous venons de publier une carte mondiale et la base de données associée, ouverte à tous, recensant toutes les sources d'eau douce sous-marines y compris celles non-répertoriées mais dont on peut calculer la probabilité de présence. Avec GeEAUde, nous sommes aussi là pour mieux accompagner le monde politique à prendre les décisions, les plus éclairées que possible, en matière de gestion de l'eau en les aidant dans la compréhension des hydro-systèmes et leur évolution future. »

GeEAUde : l'Histoire d'eau bien en chaire de l'université d'Avignon

Vous avez aussi un rôle auprès du grand public ?
« Lors d'opérations comme la fête de la science qui se déroulent sur notre territoire, je pose chaque fois les mêmes questions au grand public : D'où vient l'eau que vous buvez ? D'où vient l'eau du robinet de Vaucluse ? Ils mentionnent systématiquement qu'on boit l'eau du Rhône et de la Durance alors que presque la quasi-totalité de l'eau potable du département provient des eaux souterraines, certes avec des interactions avec le Rhône et la Durance parfois. Cela veut dire que nous, en tant qu'universitaires et plus généralement le monde qui produit de la connaissance, nous nous sommes ratés quelque part. Nous n'avons pas été capables d'expliquer au grand public que l'eau souterraine, c'est un trésor invisible. Mais parce qu'on ne la voit pas, on pense parfois qu'elle n'existe pas. Cette méconnaissance, c'est la raison principale pour laquelle cette ressource est souvent mal gérée. »

Vous avez une vision très ouverte de la science ?
« La science, ce n'est pas réservé qu'aux scientifiques. C'est l'affaire de tout le monde. Expliquer la science au grand public est crucial pour une société plus informée, sensibilisée, participative, responsable et ainsi résiliente face aux défis contemporains. Si on veut que les gens comprennent les sujets, il faut qu'ils participent à l'observation. Si on demandait par exemple à tous les Vauclusiens qui ont un puits ou un forage de nous envoyer régulièrement les niveaux d'eau dans ces captages, tout en expliquant l'intérêt de faire cela, nous aurions une meilleure visibilité de ce qu'il se passe dans nos hydro-systèmes souterrains. Nous, nous sommes là pour développer de la connaissance, tout en ayant l'obligation morale et éthique d'informer le grand public et d'accompagner aux transitions. Au sein de GeEAUde on a déjà démarré et nous allons multiplier les actions en science participative. »

V**otre message est-il entendu ?**
« Aujourd'hui, les gens perçoivent les effets du changement climatique. Ils voient ce qu'il se passe autour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

d'eux. Parfois, il y a soudainement trop d'eau comme lors des inondations à Vaison-la-Romaine ou à Aramon. Et puis, il y en a de moins en moins. Le débit du Rhône a ainsi baissé de 15% depuis les années 1970. Globalement, il y a donc moins d'eau et pourtant cela ne nous empêche pas d'avoir des pelouses bien vertes ou de disposer de fontaines municipales sans recyclage. On continue de prendre de l'eau du robinet, c'est-à-dire l'eau potable, pour, par exemple, nettoyer les routes, nos voitures ou encore arroser nos pelouses. »

> « C'est comme si nous utilisions une barrique de Châteauneuf-du-Pape de 20 ans d'âge pour faire une casserole de coq au vin et, en outre, le surplus, on le jette. »

Vous êtes en train de me dire qu'une commune peut laver sa chaussée avec une eau potable qui a passé 10 000 ans dans le sous-sol ?
« Oui, c'est exactement ça. On prend un produit d'excellence qui a passé beaucoup d'années dans le milieu souterrain, et qui se renouvelle très lentement, en oubliant toute la valeur que peut avoir cette eau. Dans un territoire de vignoble comme le nôtre, c'est comme si nous utilisions une barrique de Châteauneuf-du-Pape de 20 ans d'âge pour faire une casserole de coq au vin et, en outre, le surplus, on le jette. Si on veut utiliser une autre image : l'eau souterraine c'est comme l'argent dans la banque. Sauf que l'on ne sait pas combien on a sur son compte. Pourtant on continue à faire des achats et on dépense sans compter… et on ne sait pas combien on rentre en salaire. Le risque, c'est qu'un jour nous n'ayons plus d'argent. C'est aussi simple que cela. »

Heureusement, toutes les eaux n'ont pas 10 000 ans ?
« Non, il y a des eaux qui sont beaucoup plus 'jeunes', c'est-à-dire avec un temps de séjour dans le milieu souterrain relativement court. Le temps de renouvellement de l'eau de la nappe du champ captant de la Barthelasse, par exemple, c'est de l'ordre de quelques semaines, tandis que pour l'aquifère sédimentaire du Miocène de Carpentras c'est plusieurs centaines voire milliers d'années. Cela dépend des territoires car le monde n'est pas juste et équitable, et cela commence par l'eau. On peut avoir ainsi des communes qui sont sur un territoire manquant de ressources en eau souterraine et, juste à côté, un village qui aura la chance de disposer d'une certaine abondance. Cependant, nous constatons que l'eau ne jaillit plus du sous-sol dans certains puits artésiens de notre territoire. Cela signifie que l'eau ne remonte plus sous l'effet de la pression et que le niveau des nappes a déjà commencé à baisser de façon significative par endroit en Vaucluse, à cause de la surexploitation. La pérennité de la ressource n'est donc plus assurée. »

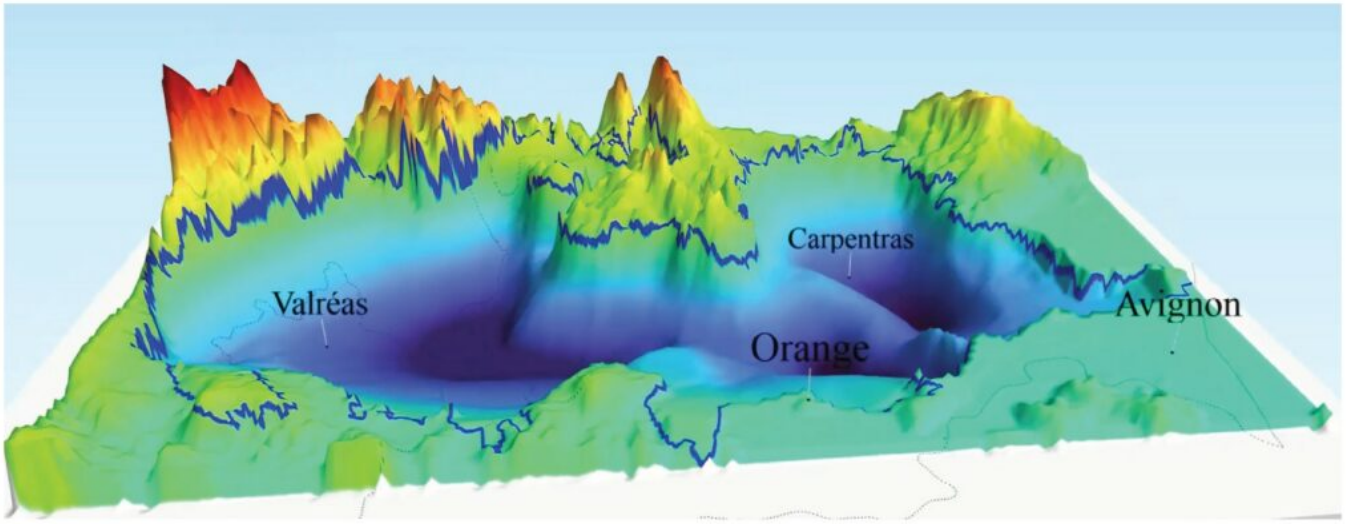
> « Combien de temps va-t-on continuer à utiliser 2 à 5 litres d'eau potable pour transporter nos urines ou nos excréments dans nos toilettes ? »

Que faut-il donc faire pour la préserver ?
« Aujourd'hui, en France, le volume d'eau potable extrait et distribué est calculé sur une base de 150 litres par jour et par habitant. Combien d'eau boit-on ? Le reste c'est pour d'autres usages (cuisine, douche, toilettes, fuite, piscine, arrosage…) et encore, on n'intègre pas les usages industriels,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

économiques, agricoles, agro-alimentaires… C'est absurde. Nous n'aurions jamais dû nous retrouver dans une situation où l'on consomme toute cette eau-là. Il faut donc que nous fassions un effort collectif en ayant des comportements différents. Combien de temps va-t-on continuer à utiliser 2 à 5 litres d'eau potable pour transporter nos urines ou nos excréments dans nos toilettes ? Croit-on réellement que chaque fois que nous actionnons notre chasse d'eau l'équivalent de 5 litres de pluie tombent sur notre territoire pour assurer la pérennité de la ressource ? La réutilisation des eaux, les 'eaux grises', serait déjà une bonne chose. Et, là, on ne parle que de pérennisation de la quantité, pas des problèmes de qualité. Il ne faut pas oublier non plus la nature dans tout cela. Les arbres, les rivières, nos écosystèmes ont aussi besoin d'eau. »



Crédit : Geaude

Les solutions sont les mêmes partout ?

« Les besoins et les contraintes ne sont pas les mêmes dans le Sud que dans le Nord de la France. Par exemple, à l'échelle européenne et nationale, il y a une volonté de passer à une irrigation sous pression. C'est plutôt une bonne chose car ce type d'irrigation permet d'utiliser moins d'eau qu'une irrigation gravitaire où l'on inonde un champ grâce à des canaux qui y transportent l'eau. Pourtant, suivre strictement ces directives en Vaucluse serait une erreur car, en été, et c'est un paradoxe, l'irrigation gravitaire dans les zones cultivées de la plaine d'Avignon remonte le niveau de l'aquifère alors qu'il devrait plutôt baisser durant cette période où ce territoire accueille encore plus de monde. En plus de cela, les canaux d'irrigation servent à l'évacuation des eaux, notamment lors des fortes pluies. Et puis, ces aménagements historiques, comme le canal Saint-Julien par exemple, ont une histoire exceptionnelle et ont permis de récolter un nombre incroyable d'observations et de données. Si on abandonne les canaux d'irrigation on verra rapidement les dégâts dans quelques années. L'irrigation gravitaire doit donc être adaptée à notre territoire qui n'est pas homogène partout. On peut donc l'arrêter en partie mais il faut le faire de la façon la plus intelligente possible selon les particularités (caractéristiques, fréquence…) des différentes zones puisqu'au sein même du Vaucluse, les besoins et les contextes ne sont pas les mêmes entre le nord-est, l'est et l'ouest du département, le sommet du mont-Ventoux, le plateau

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

d'Albion ou les villages du sud du Luberon. Il faut adapter nos besoins aux contextes. »

Il nous faut donc repenser notre manière d'aménager nos territoires ?
« Les architectes et les urbanistes ont effectivement aussi un rôle à jouer en imaginant d'autres façons de gérer l'eau dans les bâtiments et les aménagements urbains. On a vu récemment à Valence les conséquences de très importantes chutes de pluie. Des phénomènes qui vont être amenés à se répéter de plus en plus à l'avenir. Il faut concevoir des capacités de tampon, de stockage, de ralentissement et d'écrêtage. Ce qui est arrivé en Espagne, les hydrologues l'avaient prévu. Et, malgré cela, on a donné le droit de construire à des endroits où il ne fallait pas construire. On parle des catastrophes naturelles mais, en fait, c'est une inondation. Un phénomène certes accentué par les changements climatiques mais cela reste une inondation. Et une inondation, cela arrive tout le temps. Si on décide de construire dans une zone inondable, il faut être conscient qu'un jour ou l'autre, peut-être pas notre génération, mais la génération prochaine va se retrouver noyée. »

> « Ce que nous faisons à Avignon a des conséquences à Marseille. »

Que faut-il faire à l'avenir, n'est-ce pas trop tard ?
« Tout ce que nous faisons, nous aurions dû le faire il y a 30-40 ans mais il n'est jamais trop tard pour commencer. Nous devons penser aux besoins humains mais aussi à la préservation de nos écosystèmes. Il faut aussi prendre en compte les conflits d'usage entre les habitants, le sur-tourisme, les activités de loisirs, la production d'énergie, l'économie, l'agriculture… Le tout en prenant conscience de la complexité des interconnexions entre les systèmes hydrologiques. Beaucoup de choses dépendent de ce que nous faisons en amont. Ce que nous faisons à Avignon a des conséquences à Marseille. Ce que nous faisons dans la montagne de Lure a un impact à l'ouest de Vaucluse. »

Cette gestion de l'eau nécessite une réflexion à qu'elle échelle ?
« Nous avons fait beaucoup d'erreurs car nous sommes des êtres humains avec des faiblesses. Nous aimons la facilité, aller plus vite, avoir une abondance et du confort. Mais, au final, une goutte d'eau n'a pas de frontières. Elle traverse tout. Toute l'eau continentale, qu'elle soit polluée ou non, 'jeune' ou 'vieille', arrive in fine dans la mer. La gestion de l'eau nécessite une réflexion à plusieurs échelles. Locale d'abord pour une gestion des ressources en eau des communes, l'optimisation des usages et des réseaux de distribution (domestiques, agricoles et industriels) ; régionale ensuite pour la coordination entre territoires et une gestion équilibrée des aquifères et des rivières partagées ; nationale après pour l'élaboration de politiques publiques, la réglementation des usages, etc. ; et internationale enfin pour la coopération sur les ressources partagées, notamment pour les fleuves et les bassins transfrontaliers et les plans d'adaptation au changement climatique. L'échelle pertinente dépend du contexte, chaque niveau est crucial mais une approche multi-échelles est essentielle pour une gestion durable et efficace de l'eau. Les gens ne se rendent pas compte à quel point tous les milieux sont liés entre eux. J'insiste : ce que nous faisons en amont peut détériorer ou même détruire un autre écosystème en aval. Il ne faut donc pas oublier que, quoi que l'on fasse en surface, on va le retrouver, dans les sous-sols. Cela peut prendre quelques années, mais on va le retrouver. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

Reprise de l'entretien publié également dans l'édition 2025 du 'Vaucluse en chiffres'



Fontaine-de-Vaucluse : un site géologique exceptionnel
La Fontaine de Vaucluse figure parmi les 200 sites exceptionnels géologiques du monde. Cette décision a été officiellement prise par l'Union internationale des sciences géologiques (IUGS) lors de son 37e congrès qui s'est tenu en Corée-du-Sud le 27 août dernier. En France, 5 autres sites géologiques patrimoniaux ont été aussi sélectionnés : les volcans holocènes du Puy-de-Dôme, la dalle aux ammonites à Digne-les-Bains, la Mer de glace dans le massif du mont Blanc, la série ophiolitique de l'île de La Désirade dans les Caraïbes et la Montagne Pelée à la Martinique.
Crédit : Hocquel A. VPA

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

Les Rencontres du Sud, « un passage incontournable en début d'année »



Les Rencontres du Sud 2024 investissent Avignon du 18 au 23 mars. Cette manifestation cinématographique, créée en 2011 pour implanter dans le Sud de la France un évènement capable de contribuer aux rencontres et aux échanges entre les différents professionnels, est devenue un évènement qui prend de l'ampleur. Cette 12e édition (2020 et 2021 ayant été annulées en raison de la crise sanitaire) va permettre de découvrir 17 films en avant-première dont neuf en compétition. Dix équipes de films seront présentes. Un événement partiellement ouvert au grand public. Rencontre avec René Kraus président des Rencontres du Sud et directeur général du multiplex Capitole MyCinewest au Pontet.

Quelle est la place aujourd'hui de cette manifestation dans le milieu du cinéma ?

D'une idée de départ qui était de relancer le Capitole centre Avignon, c'est devenu rapidement des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

rencontres professionnelles importantes. Un passage incontournable en début d'année. Il y a trois manifestations cinématographiques importantes de ce type, les Rencontres de Bretagne, celles de Gérardmer dans les Vosges et les Rencontres du Sud à Avignon. Ce qui montre la bonne forme de cet évènement, c'est qu'il y a de plus en plus d'exploitants, de films, et un jury de haute qualité.

Le jury va attribuer le prix des « Montreurs d'images » …

L'an passé, le prix a récompensé *Chien de la casse* qui a eu cette année deux Césars, un pour Raphaël Quenard et un pour le réalisateur Jean-Baptiste Durand. On a un peu prophétisé ce qui arrivait grâce à notre jury présidé par Raphaël Maestro et nos programmateurs qui avaient fait déjà une très belle sélection. Cette année, nous passons à un niveau supérieur. Il y aura les réalisateurs Bruno Podalydès, Pascal Bonitzer, un film américain majeur *Laroy* qui a eu trois prix à Cannes, et le film *Jusqu'au bout du monde* de Viggo Mortensen.

Quel est le but de cette compétition ?

À Cannes, Thierry Frémaux choisit dans son jury des réalisateurs, acteurs, musiciens de cinéma, des critiques, mais jamais d'exploitants. On voit toujours le côté très glamour, mais il y a aussi les exploitants et les distributeurs qui sont essentiels et méritent d'être mis à l'honneur. Notre commission de professionnels est donc composée d'exploitants qu'Agnès Varda appelait montreurs d'images, et de distributeurs comme cette année Isabelle Laherrere de Metropolitan. Indépendamment, nous avons un jury de lycéens qui délivre son propre prix.

Comment s'est faite la programmation ?

Nous avons deux programmateurs : Jimmy Andréani et Jean-Paul Enard. La programmation s'organise à ce moment-là de l'année avec les films qui vont sortir. Il y a toujours cette difficulté par rapport au Festival de Cannes. Si un film est sélectionné pour Cannes, il ne peut être montré que là-bas, pas dans un autre festival. Notre sélection s'effectue selon des critères qualitatifs. Nous choisissons des films qui sont dignes du Festival international de Cannes.

Ces rencontres, c'est pour les professionnels du Sud ?

C'est plus pour eux, mais on a des exploitants qui viennent de Bretagne, de Paris et d'ailleurs parce qu'ils apprécient Avignon, la douceur de vivre du Sud, l'organisation de la manifestation qui se passe pour eux entièrement dans l'intra-muros au Vox, à Utopia, avec aussi un passage à la CCI de Vaucluse et à la mairie d'Avignon. Hôtels, restaurants tout est central, ça leur plaît. Pour le grand public, les cinémas Capitole MyCinewest au Pontet, Utopia, et le Vox présenteront des films à 5,50€.

Le jeune public est à la fête aussi ?

Samedi 23 mars est organisé au Capitole My Cinewest au Pontet le Ciné Pitchoun. Une matinée spécial Disney avec huit films au choix au tarif unique de 6€. Avec des animations, des cadeaux à gagner. Trois programmes sont proposés au public scolaire des maternelles et écoles élémentaires de la petite section

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

au CM2. Les films sont proposés en matinée à Utopia et au Capitole au Pontet. Il y a également au Pontet le 19 mars la Journée des collèges et lycées.

Et les Victoires du cinéma cette année ?

Nous mettons en avant un exploitant emblématique comme nous avons pu le faire pour la famille Bizot à Avignon ou l'an dernier Jocelyn Jouissy l'ancien directeur général de CGR. Cette année, cela sera François Thirriot dont la famille a eu un premier cinéma dans les années 1915-1920 à Paris. Une passion familiale qui s'est poursuivie. François a été reconduit pour la 4e fois à la tête du plus grand syndicat de cinémas français : le syndicat français des théâtres cinématographiques (SFTC). Nous allons l'honorer comme il se doit. Le président de la Fédération Richard Patry sera là. C'est amplement mérité pour tout son travail.

Quelle est la place du cinéma en France actuellement ?

L'an passé, nous avons fait 180 millions d'entrées, ce qui est une bonne année, mais je me souviens qu'avant 2019 on disait qu'on faisait une mauvaise année avec 190 millions d'entrées. Les prix ont augmenté, d'autres types de salles ont émergé comme l'Imax, la 4dx, ou des salles plus technologiques, mais on peut considérer que l'ensemble du parc français avec plus de 6000 salles est calibré pour faire 200 millions d'entrées. Quand on est en dessous, il y a des difficultés, selon les exploitations.

Les conséquences de la crise sanitaire ?

Le covid nous a totalement esquintés. Des habitudes ont été prises par rapport au streaming, notamment Netflix et d'autres plateformes. Mais la production américaine, notamment les majors se rendent compte que ce n'est pas là où ils gagnent plus d'argent, mais lorsqu'ils sortent des films importants dans les salles du monde entier. Le reste est toujours en devenir. Le modèle Netflix leur est propre, les plateformes Disney, Paramount, Werner, luttent toujours un peu.

Il reste un cap à passer ?

Exactement. En ce début d'année jusqu'à fin août, à mon avis, on ne fera pas des entrées exceptionnelles, l'offre américaine étant beaucoup moins importante. Il y a eu la grève des auteurs, des artistes, des scénaristes américains pendant plus de huit mois et cela se reporte maintenant. Après la grève, il faut reprendre les tournages et il y a un décalage. Il y a moins de films commerciaux américains, plus de films d'auteurs évidemment européens ou américains comme LaRoy.

L'offre française est là ?

Oui, mais les comédies françaises fonctionnent moins bien. Il faut compter sur plus de films d'un certain niveau comme *Anatomie d'une chute*, Palme d'or à Cannes qui a triomphé avec six Césars et au niveau international avec l'Oscar du meilleur scénario original. C'est un très grand film. Il peut faire 1 500 000 à 1 800 000 entrées, ce qui est déjà énorme pour ce type de film. Nous n'avons pas pour le moment un film français qui serait à 4 ou 5 millions d'entrées.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

Vous restez optimiste ?

Ce premier semestre est difficile, mais je ne perds pas espoir. Je crois que le 2e semestre, avec la reprise de l'offre américaine et des comédies en place, permettra de rebondir et nous amener vers les 160 à 170 millions d'entrées. Au niveau mondial, les trois plus gros marchés sont les États-Unis, la Chine, la France. Nous avons une politique culturelle, un parc de salles exceptionnel, une production cinématographique française qui existe et qui marche bien aussi à l'international.

Vous êtes soutenus par une politique culturelle favorable ?

Le monde entier nous envie le système lié au centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) avec une taxe (TSA) qui est ponctionnée sur le prix du billet pour aider au financement. Cela fonctionne, mais il faut qu'on fasse des entrées. Si comme le début d'année va le montrer, on est un peu en déficit d'entrées, il peut y avoir problème. Surtout qu'on a beaucoup « d'attaques » administratives via la réforme de l'art et essai, les engagements de programmation qui n'ont pas encore débouché, et le nouveau rapport Cluzel sur la distribution alors que le reste n'est pas réglé…

Comment va le cinéma local ?

La petite exploitation et l'art et essai s'en sont bien sortis, la preuve, le Vox qui était à 20 000 entrées est passé à 60 000 et Utopia a récupéré ses entrées. Mais le Pathé Cap Sud et le Capitole MyCinéwest n'ont pas récupéré les chiffres de 2019. Le Capitole faisait 800 000 entrées, l'année dernière, il en a fait 600 000. C'est la grande exploitation qui est la plus touchée et comme c'est la plus grande pourvoyeuse de taxe sur les entrées en salles de spectacles cinématographiques, cela peut poser problème.

Avez-vous un projet en particulier ?

Depuis octobre 2023, je suis président de l'Union des Cinémas du sud de la France (UCF). Je représente plus de 400 salles. Dans ce cadre, je travaille sur un changement de projecteurs. Ils sont numériques, mais on veut changer la puissance de diffusion en remplaçant les lampes au xénon par du laser. Ainsi, nous ferions une économie sur l'électricité qui serait très importante. J'ai fait une demande d'aide à Michel Bissière représentant de la Région Sud et j'attends la réponse. Cela serait en lien avec le développement durable et tout le monde ferait des économies.

Programme complet sur www.lesrencontresdusud.fr

Propos recueillis par Jean-Dominique Réga

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

Dominique Santoni : « Ce que je veux, c'est changer la vie des Vauclusiens »



Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse a accordé une interview à l'Echo du mardi pour la sortie de la 7e édition de notre hors-série annuel 'Le Vaucluse en chiffres 2023'. L'occasion pour la première femme à la tête de l'institution départementale d'évoquer le lancement du plan santé où le Département sort de ses compétences habituelles pour répondre aux besoins quotidiens des Vauclusiens. Une volonté qui s'étend à d'autres domaines comme l'attractivité économique, le soutien aux projets d'aménagement des communes, l'audiovisuel, la sécurité… Autant de thèmes que Dominique Santoni entend prendre à bras le corps.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

■ Pourquoi le Département a-t-il lancé son plan santé alors que ce domaine n'est pas de sa compétence ?
« La santé est l'une des principales préoccupations des Vauclusiens, c'est pour cela que j'ai résolument choisi de sortir des sentiers battus pour apporter des solutions concrètes à nos concitoyens qui ne trouvent plus de médecins. Alors oui, la santé ce n'est peut-être pas l'une des compétences du département mais je crois qu'il faut que l'on soit pragmatiques car ce que je veux c'est changer la vie des Vauclusiens. Le plan santé : c'était aussi l'un de nos engagements de campagne que nous allons respecter dès 2023 avec le recrutement de 8 médecins. »

■ Comment s'articule ce plan ?
« Dans un premier temps, nous avons travaillé sur les zones touchées par la désertification médicale et les priorités de l'ARS (Agence régionale de santé). Aujourd'hui, ce sont donc 4 territoires qui vont être concernés par la phase 1 de ce plan santé : Valréas, Cadenet, Apt et Avignon-Intramuros. »

■ Avignon touché par la désertification médicale, cela peut paraître surprenant ?
« C'est vrai qu'Avignon, nous ne l'avions pas forcément identifiée au début. Puis on s'est aperçus en travaillant avec le président de l'Ordre des médecins de Vaucluse qu'il y avait une véritable carence dans la cité des papes et plus particulièrement dans l'intra-muros, notamment en raison de problèmes de déplacement et les difficultés de stationnement. Il y a aussi toute une population, notamment de gens âgés, qui ne trouvait plus de médecin. Très bientôt, deux généralistes seront donc installés au sein de l'ancien espace du département et des pays de Vaucluse qui se situe en haut de la place de l'horloge, à côté de l'ancienne Banque de France. Ce lieu a l'avantage d'être visible, central et équipé en accès pour les PMR (Personnes à mobilité réduite). À termes, il y a également la place pour accueillir un troisième médecin sur ce site en cœur de ville. »

« Le local, les réseaux informatiques, le cabinet équipé, l'assistante… On s'occupe de tout.»

■ Quel est le profil des médecins retenus ?
« Il y a des médecins préretraités qui auraient pu s'arrêter mais qui finalement se disent 'vous nous donnez la possibilité de continuer à exercer de manière partielle dans des conditions plus favorables'. Nous avons aussi des jeunes médecins qui viennent tenter cette aventure avec la possibilité d'ouvrir ensuite leur propre cabinet. Et puis on a des médecins qui viennent d'ailleurs, particulièrement du Nord de la France qui sont attirés par la qualité de vie. Dans tous les cas, ce qui leur plaît c'est de pouvoir se consacrer pleinement à leur patientèle. Pour cela, le Département les salarie, met à leur disposition le lieu dans lequel ils vont travailler – cela peut être un Espace de solidarité (Edes) comme à Apt début janvier 2023 ou à Valréas. Ce qu'il faut prendre en compte également c'est que les conditions de travail ont évolué et que les médecins qui vont s'installer sur le territoire veulent travailler comme ils l'entendent. Cela veut dire que, parfois, il y aura besoin de 2 médecins pour faire un poste comme cela va être le cas sur Avignon par exemple avec deux mi-temps. Il y en a qui feront des gardes et d'autres qui n'en feront pas. Il y en a qui feront des visites à domicile et d'autres non. Si l'un veut partir en vacances,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

un autre peut le remplacer. Ils auront une totale liberté et quand on les rencontre c'est ce qui les séduit. Ce qui est intéressant aussi pour eux, c'est que l'on va mettre en place un vrai réseau de santé. C'est-à-dire qu'ils ne vont pas travailler seuls et que, par exemple, il va y avoir une mise en réseau internet leur permettant d'échanger leurs données et de communiquer. Le local, les réseaux informatiques, le cabinet équipé, l'assistante… On s'occupe de tout. Pas besoin non plus de faire de l'encaissement car nous avons un accord avec la Caf. J'insiste, ils ne font que de la médecine et c'est ça qui leur plaît. »

■ Ce plan santé répond-il à une demande des maires de Vaucluse ?
« Il y avait de leur part une réelle inquiétude qu'ils faisaient remonter régulièrement. Et comme il n'y a pas de mal à s'inspirer de ce qui fonctionne bien dans les autres territoires, nous avons vu le département de Saône-et-Loire où le Conseil départemental assume et conforte son rôle de garant de l'équité territoriale en contribuant activement à rétablir l'égal accès de tous les citoyens aux soins de proximité. Nous sommes le 1er département de la Région Sud à mettre en place un tel dispositif. »

■ Est-ce que le fait d'avoir été maire auparavant, maire d'Apt en l'occurrence, une commune touchée par ces difficultés d'accès aux soins, vous a sensibilisée davantage à ces problématiques ?
« Certainement, car lorsque l'on débute avec ce mandat de maire, il y a ce côté 'pied dans la terre', proximité, on rencontre plein de gens. Encore faut-il aimer les gens et avoir de l'empathie. Mais c'est vrai que c'est un atout de bien connaître les territoires et les maires sont souvent les mieux placés pour cela. Au-delà de ça, cela fait aussi parti de mon ADN : changer la vie des gens. Les Vauclusiens attendent des solutions. Ma satisfaction en tant que politique c'est quand on m'arrête dans la rue pour me dire que 'c'est bien ce que vous avez fait'. »

■ Quelles sont les limites que vous vous êtes fixées avec ce plan santé et qu'elles sont les étapes à attendre à l'avenir ?
« Il y a 3 étapes. La première c'est la mise en place de ces 8 généralistes début 2023. Mais nous allons continuer avec l'arrivée de nouveaux médecins dans le courant de l'année afin de mieux quadriller le territoire. À titre comparatif, la Saône-et-Loire compte maintenant plus d'une centaine de médecins. Ensuite, nous envisageons de faire aussi appel à des spécialistes, qui nous ont déjà sollicités d'ailleurs, comme des dentistes notamment. Parallèlement nous souhaitons créer un bus itinérant dans les territoires où il n'y a pas assez de population pour avoir un docteur comme dans le secteur de Sault. Ce bus avec un véritable médecin traitant offrira un vrai suivi. Enfin il y a aussi le développement de la télémédecine. »

> « Les médecins ne veulent plus œuvrer comme hier, il faut s'adapter. »

■ Justement en ce qui concerne la télémédecine, le Vaucluse a été choisi par la Région comme département pilote pour ce type de suivi en matière de santé, notamment dans le domaine du télédiagnostic ophtalmologique ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

« Pour cela nous travaillons effectivement avec la Région Sud qui nous a apporté un soutien financier important. Alors, même si on sent une certaine réticence concernant le déploiement du télédiagnostic et de la télémédecine, à un moment il faut accepter que le monde change. Les médecins ne veulent plus œuvrer comme hier, il faut s'adapter. Aujourd'hui, il y en a moins et ils veulent travailler différemment. Donc, si on veut être soignés il faut aller vers de nouvelles technologies. Toutefois, la télémédecine ce n'est pas pour tout non plus et cela ne remplacera pas le médecin. Mais dans les domaines de la vision et de la dermatologie par exemple on sait que la télémédecine fonctionne bien. »

■ D'un point de vue plus 'technique' cette possibilité de développement de la télémédecine a été rendue possible par le déploiement du THD (Très haut débit) par le Département ?
« Si on a été choisis par la Région c'est effectivement parce que nous avons été des précurseurs sur le très haut débit en Provence- Alpes-Côte d'Azur. C'est aussi parce que nous avons su être innovants. »

■ Outre la santé, y a-t-il d'autres outils collectifs que vous souhaitez mettre en place comme Vaucluse ingénierie par exemple ?
« Il y a effectivement plusieurs projets que nous voulons mettre en place au fur et à mesure dans le courant de la mandature. Vaucluse ingénierie est l'un de ceux que nous allons lancer le plus rapidement. Il s'agit d'un nouvel outil destiné aux maires pour identifier les besoins des communes dans le cadre de leur dossier d'aménagement, d'identifier les leviers et les contraintes de leur projet, de travailler sur l'étude de faisabilité, de trouver un AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage)… L'idée c'est d'accompagner les maires dans leur projet alors que l'on s'aperçoit que tout est compliqué pour faire quoi que ce soit. Surtout pour les petites communes. En effet, nous nous sommes rendu compte que certaines d'entre elles ne consomment pas les crédits qui leur sont alloués alors qu'elles ont parfois du mal à boucler leur budget car elles n'arrivent pas à monter les dossiers. »

■ Concrètement cela se passera comment pour les communes vauclusiennes faisant appel à cette structure ?
« Les maires devront se tourner vers l'équipe de 4 personnes dirigée par Caroline Leuret dont le rôle sera de faire le relais avec les services du département. Dans ce cadre, Vaucluse ingénierie accompagnera ainsi leurs démarches techniques et financières auprès des 23 différents partenaires du département comme le CAUE, la SPL Territoire 84, VPA, l'Aurav, EPF-Paca, les parcs naturels régionaux du Ventoux et du Luberon, le Sdis… »

> « Le principe c'est d'accompagner ces communes en proposant un service qu'elles n'auraient pas les moyens de se payer. »

« L'autre avantage, c'est que nous aurons connaissance du projet dès le départ. Cela nous permettra d'aller chercher des financements croisés notamment auprès de la Région ou bien de l'Europe. Le principe c'est d'accompagner ces communes en proposant un service qu'elles n'auraient pas les moyens de se payer. Cette mutualisation du conseil mis à disposition des maires c'était une vraie attente de leur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

part. Et pour le Département, quand les maires réalisent des projets, l'ensemble des Vauclusiens s'en rend compte. C'est donc notre intérêt d'aller aider les communes. »

■ Vous travaillez également à l'élaboration d'un plan cinéma ?
« Il est nécessaire de sortir ce département d'un certain marasme et de constater qu'il y a des écosystèmes qui marcheraient mieux ici qu'ailleurs en étant parfaitement adaptés à notre territoire. L'audiovisuel en fait partie car nous avons tout ce qu'il faut pour pouvoir développer cette forme d'économie sachant que nous avons déjà la base : on a des écoles d'art, l'université, de nombreux studios d'animation… Nous avons la possibilité de former des gens qui s'engageront dans cette industrie, de créer des métiers intéressants qui correspondent à l'air du temps. Cela veut dire aussi que les professionnels de l'audiovisuel ou du cinéma qui viendront ici pour tourner n'auront pas besoin de venir avec leur équipe car il y aura déjà des techniciens sur place, des studios. »
« Dans cette optique, nous voulons renforcer le rôle de la commission du film avec des studios sur Avignon, le Ventoux et le Luberon. Nous souhaitons aussi faire un état des lieux pour savoir ce que nous avons sur le territoire en termes de formations, de studios, de tournages, de vidéastes, de techniciens, d'acteurs… pour savoir ce qui nous manque et par quoi on commence dès 2023. Le Département va également participer financièrement au plan cinéma de la région. Et grâce à VPA qui travaille à l'implantation de nouveaux acteurs sur notre territoire qui en est déjà bien pourvu, nous allons être un des tout premiers départements en matière de studio d'animation. »

> « Nous avons souhaité fédérer les entreprises et les personnalités qui veulent porter les couleurs du Vaucluse. »

■ Cette année 2022 a aussi été marquée par le lancement de la 'Team Vaucluse' ?
« Oui, nous avons effectivement souhaité fédérer les entreprises et les personnalités qui veulent porter les couleurs du Vaucluse, le faire rayonner en France comme à l'international, afin de susciter des implantations d'entreprises et l'installation de talents sur le territoire. C'est l'ambition de la toute nouvelle 'Team Vaucluse' et cette mise en réseau des décideurs qui vont désormais avancer sur des thématiques de réflexion et de travail courant 2023. »

■ La fusion entre Vallis habitat et Grand delta habitat a constitué un autre dossier important de cette année écoulée ?
« J'ai été interpellé par de nombreux maires de Vaucluse sur les grandes difficultés qu'aurait Vallis habitat à remplir tous ses engagements en matière de logement dans les années à venir que ce soit en termes de réhabilitation d'un parc vieillissant, de construction dans les zones carencées ou de réponse à la nouvelle réglementation thermique d'isolation des logements. Nous avons donc choisi de fusionner notre bailleur départemental avec Grand delta habitat, une coopérative vauclusienne qui depuis des années a fait ses preuves dans la gestion du logement social. C'est le choix de l'efficacité et de la modernisation de notre logement social car nous voulons apporter une réponse rapide aux attentes des locataires. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

« Grand delta habitat s'est ainsi formellement engagé dans le cadre de cette fusion à réhabiliter 4 000 logements en 5 ans sur tout le territoire du Vaucluse. C'est considérable ! Cette rénovation est notre priorité car c'est celle des maires comme celle des locataires. Dans le même temps, cette dynamique va également s'accompagner de la construction de logements neufs à travers un engagement de 500 logements neufs par an dans le Vaucluse. »

■ **Votre leitmotiv c'est donc d'agir tout azimut pour le Département ?**
« Je pense tout le temps au Département, même la nuit. Il faut aller parfois là où l'on ne nous attend pas mais où je sais qu'il y a un véritable besoin. C'est très important de faire. Les gens attendent des solutions. Ils ont envie d'entendre des choses qui vont leur faire du bien. Bien sûr qu'il y a des choses qui vont mal mais il y a aussi des choses qui vont bien. Dans cette optique, le rôle des politiques c'est de dire où l'on va. Et l'administration dit comment on y va. C'est un travail commun mais il faut effectivement qu'il y ait quelqu'un qui trace un cap. Et je ne cesse de le dire, le mandat de président du Département est un mandat local. Alors au final, il y a ce que l'on veut être et ce que l'on veut faire. Moi j'ai choisi de faire : au département mais aussi avec les maires de Vaucluse. »

Propos recueillis par Laurent Garcia

David Lisnard, président de l'AMF : « Les maires sont des praticiens du quotidien »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026



Le maire de Cannes depuis 2014 a succédé à François Baroin en novembre dernier à la présidence de l'association des maires de France et des présidents d'intercommunalité. Rencontre en amont du congrès national programmé du 22 au 24 novembre, à Paris.

Le congrès national de l'AMF, qui aura lieu du 22 au 24 novembre 2022, Porte de Versailles à Paris, portera sur le pouvoir d'agir du maire, quelles compétences lui reste-t-il ?
Depuis les grands lois de décentralisation dites lois Defferre en 1982, on constate depuis 15 ans une recentralisation qui s'est traduite de deux façons : une perte d'autonomie financière avec la suppression des fiscalités locales par l'État qui les reverse sous forme de dotations , nous rendant très dépendants, et la multiplication des contraintes administratives et normatives qui ont, sur le plan juridique, dévitalisées la capacité d'agir des communes en matière d'urbanisme, mais aussi dans beaucoup d'autres domaines. Cela ralentit l'action, multiplie les surcoûts en temps ou en argent. La culture des appels à projets fait que seules les collectivités ayant une grosse ingénierie juridique ou administrative peuvent répondre. Tout cela amplifie les fractures territoriales et alimente la crise civique.

Par quelle imbrication ?
La crise civique, même si elle est moins perceptible que la crise énergétique ou écologique, est pour moi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

la crise majeure que l'on affronte aujourd'hui. Elle se traduit par des taux d'abstention record, des violences verbales dans le débat public avec peu d'exercice de la raison critique, et les violences sur élus sont croissantes. J'ai vu un sondage récent sur la perception des régimes politiques où les moins de trente ans placent la démocratie et les autocraties pratiquement au même plan. Pour régler cette crise civique, il faut retrouver de l'efficacité publique. Recentrer l'État sur ses missions dont la base est la sécurité, et avoir un souffle de décentralisation pour que l'on puisse agir. Très concrètement, c'est ne pas à avoir à modifier neuf documents juridiques opposables quand on veut faire une unité de traitement des déchets sur une commune. On a une sur-bureaucratie en France qui pénalise l'action.

« On a une dynamique des obligations, des charges et des devoirs »

La sobriété énergétique s'impose à tous les élus cet hiver, quel est l'état d'esprit des maires ?
Il a deux problématiques. Comment lutter contre les déperditions énergétiques en réduisant les consommations et comment, tout de suite, on paie nos factures. Beaucoup de maires ont dû mal à boucler le budget 2023 et même à terminer 2022. Les villes moyennes sont les plus pénalisées. Il est démontré que celles de 3 500 à 30 000 habitants ont les factures énergétiques par habitant les plus élevées, car elles portent les charges de centralité. Cela va se traduire par une baisse de l'investissement alors que nous représentons 70 % de l'investissement public. Outre un effet récessionniste, les opérations d'isolation des bâtiments (80 % des factures énergétiques) seront empêchées alors qu'elles sont la priorité à mettre en œuvre. Or si on veut régler les problèmes climatiques, faire des économies ne suffira pas. Il faut investir sur les énergies décarbonées, sur des énergies renouvelables quand c'est faisable, et investir pour isoler les 280 millions de mètres carrés de bâtiments appartenant aux collectivités.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026



© Arnaud Février pour l'AMF

La contrainte de la zéro artificialisation des sols pèse aussi sur elles, qu'est-ce que cela vous inspire ?

Quel est l'esprit de la loi ? Elle dit que dans les dix prochaines années on ne pourra pas aménager plus de la moitié de la surface artificialisée les dix années précédentes. Le problème est que les Sraddet (Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) sont territorialisés à l'échelle des grandes régions. Ils intègrent une multitude de projets utilisant déjà les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

droits à consommer de l'espace. Cela veut dire que toutes les communes rurales qui n'ont pas de grands projets d'échelle régionale risquent d'être pénalisées, y compris celles ayant un peu de regain démographique avec le besoin de construire une école par exemple. Cela risque d'amplifier la fracture territoriale avec une métropolisation d'un côté et une désertification de l'autre. Comme toujours l'enfer est pavé de bonnes intentions.

« On veut que l'exécutif exécute »

Paradoxalement, pour résorber cette fracture, des programmes de revitalisation des centres-bourgs sont en cours ?
On constate qu'en France il y a plus de fermetures de commerces de proximité qu'ailleurs en Europe. Pourquoi a-t-on plus de fermetures ? Parce qu'il y a plus de fiscalité sur le commerce physique que sur le grand commerce ou le numérique. Que fait l'État ? Il prévoit de soutenir le commerce de proximité avec de l'argent public à travers le programme Action cœur de ville au lieu de se demander comment recréer les conditions d'une concurrence saine, en réduisant les excès de charges. C'est un premier paradoxe. Mais parallèlement à cela, l'État engage une réforme de la valeur des baux industriels et commerciaux qui par les critères retenus par Bercy pénalisent les commerces de proximité au profit des grandes surfaces. On est dans un système ubuesque. Face à cela, il faut retrouver du bon sens et donner les moyens aux maires d'agir et de créer du contrat social local.

Concernant le projet loi de finances du gouvernement, vous évoquez un budget déconnecté…
On est encore en pleine discussion, mais ce qui est délirant c'est que le budget 2023 de l'État part sur des hypothèses un peu fragiles – une inflation de 4,2 %, une croissance de 1 % – et malgré ces hypothèses favorables, on atteint un déficit record de 155 Md€ ce qui représente près de 50 % du total des recettes et des dépenses de l'État. C'est complètement fou. On continue de nous dévitaliser sur le plan financier car parallèlement, la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) est remise en cause et les dotations qui sont un dû ne suivent pas l'inflation. En euro constant, elles baissent. Ce qui veut que l'État prélève sur l'argent des collectivités 500 M€.

« On a une sur-bureaucratie qui pénalise l'action »

Pourtant les services de l'État pointent des niveaux d'épargne et des rentrées fiscales en plein boom pour les communes ?
C'est totalement faux pour les rentrées fiscales, puisqu'ils ne nous restent que l'impôt sur le foncier bâti et les dotations. Ce raisonnement est là pour abuser l'opinion publique. On a une atonie des recettes alors que l'étude de la Banque Postale, sortie il y a 15 jours, démontre une hausse de nos charges

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

imposées de 11,4 %, en raison notamment des produits alimentaires dans les cantines scolaires et de l'énergie qui augmentent plus vite que l'inflation. Il n'y a pas de dynamique des recettes, mais on a une dynamique des obligations, des charges et des devoirs. Concernant l'épargne, quand les communes ont vu que l'État avait sous-estimé le chiffre de l'inflation (1,5 %) en début d'année 2022, elles ont bloqué les projets d'investissement et temporisé la dépense. Il y a eu un effet de trésorerie, mais l'investissement a baissé de 14,8 %.

Pour conclure, un mot sur la sécurité ?
Nous voulons que l'État nous entrave moins dans nos actions, mais s'occupe plus de ce qui le regarde c'est-à-dire le régalien. Il y a peut-être des évolutions législatives à faire, mais c'est avant tout une question d'exécution. On veut que l'exécutif exécute. On ne peut pas avoir que 6 % de respect des obligations administratives de quitter le territoire français. C'est un aveu de faiblesse et cela crée du ressentiment dans la société. On a besoin de politiques nationales moins théâtrales mais plus sérieuses dans l'exécution des choses. L'explosion des phénomènes de violence des mineurs doit renvoyer à de vraies sanctions. Si elles ne sont pas effectives, elles n'ont pas de valeurs éducatives. Nous voulons revoir l'excuse de minorité afin qu'elle soit levée à partir de 16 ans et qu'en deçà, en cas d'atteintes graves à l'intégrité morale et physique des victimes, elle ne réduise plus de 50 % la potentialité de la peine. Il faut multiplier les centres d'éducation renforcée avec de la discipline et des cadres dont un ado a besoin, en donnant parallèlement de l'espérance aux gamins.

Propos recueillis par Stéphanie Veron (Essor Loire) pour RésoHebdoEco/www.reso-hebdo-eco.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026



© J. Kélagopian

En coulisses
En homme à l'agenda bien chargé, David Lisnard a enchaîné cette interview après son passage dans la matinale de France Inter

Dates
2021 Élu président de l'AMF
2014 Devient maire de Cannes
2001 Élu conseiller municipal à Cannes
1996 Devient directeur de cabinet et attaché parlementaire de Jacques Pélissard, député-maire de Lons-le-Saunier, vice-président de l'Association des maires de France

Son style de management
Présent en essayant de créer de la responsabilité notamment en interrogeant chacun

Ses sources d'inspiration
Les rencontres et discussions avec ses proches et les habitants, Jacques Pélissard, Bernard Brochand (ancien maire de Cannes), Raymond Barre, Philippe Séguin, le sport et la culture

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

Son lieu ressource
Chez lui car il n’y est pas assez

Ses lectures
Je relis tout le temps Pompidou, le Nœud gordien est sur mon bureau

---

Rencontre avec Clovis Cornillac à l’occasion de l’avant-première de son film « Couleurs de l’incendie »



Dès la première image, les notes de la « Barcarolle » des Pêcheurs de perles de Bizet s’égrènent sur un plan-séquence du long-métrage (2h17) adapté du livre éponyme de Pierre Lemaître et tout au long du film, la musique sera un personnage à part entière avec Verdi et Bellini.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

Venu au Cinéma Capitole du Pontet pour présenter son travail aux spectateurs, Clovis Cornillac s'est ensuite confié lors d'une conférence de presse à Avignon avant de faire le tour des salles à Aix, Arles, Nice, Montélimar, Lyon, St-Nazaire ou Nantes.

On l'avait déjà rencontré au printemps quand il avait présenté sa dernière œuvre « C'est magnifique », bilan : 200 000 spectateurs. « C'est un échec », confie-t-il, « Un rendez-vous manqué alors que *'Top gun Maverick'* a déjà attiré 6 millions de personnes, donc les gens retournent au cinéma après la crise sanitaire et le confinement. On ne peut pas faire des films en pensant au résultat, mais on doit faire des films qui concernent les gens. Sinon, on va se retrouver comme l'Italie, l'Allemagne ou l'Espagne qui font 2 ou 3 films par an avec Roberto Begnini, Volker Schlondorff ou Pedro Almodovar, c'est tout. On va se faire manger par les Américains, les plateformes comme Netflix. Nous devons faire d'autres propositions, piquer la curiosité des spectateurs, sinon on va assister à un formatage, un rétrécissement, une uniformisation des esprits ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

Clovis Cornillac dans le Vaucluse pour l'avant-première de son film « Couleurs de l'incendie » qui sortira le 9 novembre © Echo du mardi – Andrée Brunetti

« Couleurs de l'incendie » c'est le 2ème opus de Pierre Lemaitre qui fait suite à « Au revoir là-haut » Prix Goncourt, adapté par Albert Dupontel pour le cinéma en 2017 qui avait décroché 5 César. « J'aime ce que Pierre écrit car ses livres ont du souffle, du romanesque, du populaire comme Hugo ou Dumas, il s'agit d'une aventure humaine qui touche même les petites gens, mais pas bas de gamme. Avec une modernité de l'écriture, une élégance qui nous embarque dans un thriller avec jubilation. Jalousie, cupidité, vengeance, trahison, dépit amoureux, place de la femme, montée des extrêmes, corruption traversent ce film ». Clovis Cornillac poursuit : « C'est Pierre qui a adapté son livre et écrit les dialogues, mais quand je voulais changer la narration, il a toujours eu l'élégance d'accepter. *'Mon livre, il existe, là c'est ton film, tu fais ce que tu veux, c'est toi le réalisateur'.* »

> « Ce film, c'est un cadeau que m'a fait Pierre Lemaitre, l'action se situe juste après la crise de 1929 qui impacte le monde de la banque, la haute bourgeoisie, les affairistes et politiques aux petits pieds. »
>
> *Clovis Cornillac*

Avec une distribution hors-pair, Léa Drucker remarquable (« A partir du moment où on lui enlève tout, elle a tout gagné, elle sait se remettre en question et se battre » commente Clovis Cornillac), Benoît Poolvorde, en pionnier de l'industrie qui subit un camouflet sentimental, Fanny Ardant en diva iconique mais en fin de carrière, (« Elle est cash, sincère, le tournage a été très chouette avec Fanny » précise le réalisateur.) Il y a aussi Alice Isaaz, Olivier Gourmet en député verreux. Quant à Clovis Cornillac qui est chauffeur de taxi au début du film il porte une casquette et une barbichette qui le font ressembler à Lénine! « C'est volontaire, bien sûr. Cela avait du sens de montrer la dignité du prolétariat, la noblesse du travail, la droiture des petites gens et l'utopie comme une force pour les classes populaires face au nazisme et au capital » conclura Clovis. « Couleurs de l'incendie » à voir en salle à partir du 9 novembre.

Andrée Brunetti

Réseau Entreprendre : solidité et solidarité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

pour accompagner la création d’emplois



Après le succès de ‘Cultive ta boîte’ l’événement organisé la semaine dernière par Réseau Entreprendre Rhône Durance au Palais des papes, point d’étape pour une fédération qui pousse les murs pour accompagner toujours plus de projets de création/reprise d’entreprise sans déroger à un principe qualitatif porté en étendard. Questions à Olivier de la Chevasnerie, président national.

2021, une année pas comme les autres ?
« C’est une année de forte reprise économique, mais marquée par des problématiques de recrutement et d’approvisionnement, des difficultés qui font que la reprise, très forte, devient… violente. Le résultat d’une croissance conséquente après une année 2020 affaiblie par le dur de la crise sanitaire, qui a laissé des traces. Ce qu’on recherche, c’est l’apaisement… Les grands écarts, au niveau social, font toujours souffrir. »

Côté lauréats, la crise a-t-elle redistribué les cartes ?
« Pas vraiment, il y a eu néanmoins une accélération du nombre de dossiers dits « à impact », autour des activités de proximité, du numérique, de la prise de conscience environnementale… Mais c’est une tendance que l’on observait déjà avant-crise, qui s’est renforcée. Il y a 20 ans, on accompagnait des structures industrielles, au début de la décennie nous avons basculé sur le numérique, et aujourd’hui sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

ces sociétés à impact et qui en font un véritable business model, basé sur le social, le sociétal, l'écologie. »

Cet 'impact' est-il devenu un critère ?
« C'est vrai qu'aujourd'hui, nous demandons à tous nos porteurs de projet ou candidat à la reprise d'entreprise de réfléchir à cette notion d'impact, quel que soit le domaine d'activité concerné. Une sorte de sensibilisation, d'acculturation, chez nos lauréats, mais aussi chez nos adhérents. Nous accompagnons d'ailleurs, désormais, en plus des sociétés classiques, les structures créatrices d'emplois qui relèvent de l'ESS (Economie sociale et solidaire) notamment, souvent sous statut associatif. »

> **« Tous ces dirigeants qui, bénévolement, accompagnent nos lauréats sont des héros. »**

Vous officiez aussi sur le volet reprise d'entreprise…
« Les repreneurs aussi peuvent avoir besoin d'un accompagnement. Comme pour les créateurs, ils devront porter un projet qui génère de la création d'emplois, cinq au minimum. Pendant la crise, les reprises se sont quasiment arrêtées. Les vendeurs, devant des résultats en berne, ont temporisé, et les acheteurs ont essuyé des refus de financement. Il ne faut pas oublier qu'une reprise nécessite des capitaux plus importants qu'une création, et la crise a augmenté le facteur risque. D'où un réel coup de frein. D'où aussi, aujourd'hui, un franc retour, avec 50% de nos dossiers émanant de repreneurs de PME. Nous le constatons au quotidien, il y a plus de candidats à la reprise que d'entreprises à reprendre, au contraire des TPE. La cession-transmission de PME est un vrai sujet. »

Qui sont vos membres ?
« Des chefs d'entreprise qui ont envie de transmettre leur expérience. On retrouve énormément d'anciens lauréats, certains sont même présidents d'antennes locales, c'est pour moi une preuve tangible de ce que le Réseau leur a apporté. Être chef d'entreprise, ça s'apprend, et ça se transmet. C'est un savoir-faire, une valeur ajoutée dont Réseau Entreprendre se nourrit. Tous ces dirigeants qui, bénévolement, accompagnent nos lauréats sont des héros… »

Qui finance ?
« Des fonds privés à 90%. Les frais de fonctionnement sont couverts par les cotisations des membres ou du mécénat. Et nous fédérons un ensemble de banques partenaires pour le volet prêts. Sur les 10% restants, nous bénéficions parfois de l'aide aux associations des collectivités locales, les Régions notamment. Et bien sûr Bpifrance reste un soutien majeur, en participant au fonds de prêts ou en garantissant ces prêts. »

En 2022 ?
« De la croissance, encore. Pour couvrir ce que nous appelons « les territoires oubliés », via les antennes déjà en place à proximité. Une dizaine d'associations sont déjà mobilisées autour de ce très beau projet. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

Propos recueillis par Isabelle Auzias – Tribune Côte d'Azur pour Réso Hebdo Eco – www.reso-hebdo-eco.com

Parcours express
Olivier de la Chevasnerie, outre ses fonctions de président de la fédération, dirige Sygmatel, grand groupe de services en électricité, sûreté et audiovisuel du quart Nord-Ouest de la France. Issu des rangs du CJD Nantes-Atlantique, il a basculé sur le Réseau en tant que membre, puis administrateur, puis président de l'antenne nantaise pendant quatre ans. De là, il intègre le bureau national, sous la mandature de Gérard Leseur, de 2015 à 2018. En 2018, il est élu président de la fédération internationale.
Créé en 1986, par André Mulliez, Réseau Entreprendre ne cesse de s'étendre. Son ambition passe par l'international, avec l'aide à l'ouverture d'antennes à l'étranger. Après la Belgique, le Maroc, la Tunisie, l'Espagne ou l'Italie, de nouvelles implantations sont dans les tuyaux. Objectif : un pays par an…

Réseau Entreprendre : un business model pair to pair
Présent sur 10 pays via 130 antennes, regroupant quelque 9 000 adhérents, le Réseau a accompagné 1 350 entrepreneurs sur le cru 2020. 25M€ de prêts d'honneur ont été accordés aux 6 000 lauréats déjà suivis. Réseau Entreprendre, c'est aussi 300 salariés, dispatchés sur l'ensemble des antennes (25 au siège). Pour bénéficier des bons offices du Réseau pendant deux ans, il faudra respecter quelques critères (création de cinq emplois à trois ans, être majoritaire au capital de la structure…).
Une sélection assez drastique des dossiers qui débouche sur des résultats probants post-accompagnement : 90 % des structures épaulées par Réseau Entreprendre passent le cap fatidique des cinq ans, créations et reprises mêlées. Un taux de réussite qu'Olivier de la Chevasnerie explique par la qualité exceptionnelle de l'accompagnement proposé, « via des chefs d'entreprise capables de mobiliser leur écosystème pour soutenir nos lauréats, et qui pendant deux ans vont donner du temps, de l'énergie, du conseil. Un vrai cheminement, très professionnel. » Des mentors qui s'interdisent toute prise de participation dans les projets épaulés par éthique.
En 2022, opération numérisation en cours : développement et fiabilisation des procédures, pour une meilleure gestion des encours de prêts notamment (100M€ au compteur). « On s'améliore, on progresse, on grandit… » Dans un contexte économique plutôt porteur.

Joël Guin : « plus qu'une structure administrative, une force commune »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026



Alors que le Grand Avignon a adopté son ‘projet de territoire’ en juin dernier, Joël Guin, président de la communauté d’agglomération depuis juillet 2020, évoque les grands enjeux de l’intercommunalité. Développement économique, transport et mobilité, environnement, grands aménagements structurants… Tour d’horizon de ce que l’agglomération ambitionne de devenir d’ici 2030.

« Le projet de territoire ‘Horizon 2030’ constitue notre vision de l’agglomération pour les 10 prochaines années, notre ambition pour l’avenir, pour avancer ensemble, explique le président de la Communauté d’agglomération du Grand Avignon. Il exprime les valeurs sur lesquelles nous entendons bâtir nos grandes orientations, et les priorités qui en découlent. »
« Ce projet représente le fruit d’un travail collaboratif avec l’ensemble des conseillers communautaires, poursuit celui qui est aussi maire de Vedène. Nous ne partions d’ailleurs pas de rien. Le Grand Avignon porte et met en œuvre déjà de nombreux projets, de nombreuses actions, des programmes et des documents de planification. Je pense au PDU (Plan de déplacements urbains), au PLH (Plan local de l’habitat), au Scot (Schéma de cohérence territoriale), au Programme alimentaire territorial (PAT), à notre programmation pluriannuelle d’investissements… Des projets ont été engagés au cours du précédent mandat, que nous devrons mener à leur terme. »

« Notre territoire a des atouts à faire valoir sur le plan économique. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

Compétence majeure de l'agglomération, le développement économique est l'un des enjeux de cette décennie à venir. Et afin d'accompagner au mieux un aménagement équilibré du tissu économique de son territoire, le Grand Avignon mise notamment sur la réalisation de la Zac (Zone d'aménagement concerté) du Plan à Entraigues-sur-la-Sorgue dont sera notamment exclue la logistique pour se concentrer sur d'autres activités.
« Le Grand Avignon souhaite renforcer son positionnement sur la naturalité, notamment dans l'industrie agroalimentaire, mais pas uniquement, insiste Joël Guin. Ce projet de parc d'activités porté en partenariat avec l'entreprise avignonnaise GSE, illustre parfaitement le cadre de cette volonté d'orientation économique vers ce créneau à fort potentiel sur lequel notre territoire a des atouts à faire valoir. »
Côté calendrier, la demande de Déclaration d'utilité publique (DUP) a été déposée à la préfecture en août dernier. Elle est en cours d'instruction par les services du préfet avant que l'enquête publique ne soit organisée dans le courant de cette année.



Si le Grand Avignon ne représente que 15% de la superficie de son bassin de vie, il concentre 43% des emplois dont un bon nombre dans les zones d'activités de son périmètre.

« En attendant, le Grand Avignon continue d'améliorer la desserte de la zone, précise le président de l'agglomération. Les travaux de création des nouvelles voies d'accès et de sortie depuis la D942, pour un coût de 2,15M€ HT financés à 70% par l'intercommunalité, sont achevés. L'ensemble des études ont été

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

menées, permettant d'aboutir à un projet qui concilie la volonté de développer l'économie de notre territoire et la préservation de l'environnement. Dans ce cadre, le Grand Avignon aménage à titre expérimental le centre du giratoire d'entrée de zone, selon les principes innovants de la 'mini-forêt urbaine', avec 2 000 arbres plantés à terme. »
Mais pour le président de l'agglomération, cette attractivité économique passe évidemment par la poursuite du développement des zones actuelles dont Agroparc notamment. En première ligne, Creativa, la pépinière d'entreprises du Grand Avignon créée en 1990, qui va se doter d'un nouveau bâtiment (4,2M€) d'ici à l'été prochain. De quoi permettre à l'une des plus grandes pépinières généralistes du Sud-Est de la France de disposer d'une soixantaine de bureaux et de 6 ateliers supplémentaires pour accueillir de nouvelles entreprises dans le cadre d'un accompagnement de 3 ans. Le tout agrémenté des services nécessaires au développement de ces jeunes pousses : espace d'accueil, espace numérique, reprographie, boîtes postales, affranchissement et salles de réunions, espaces techniques (baies de brassage, local technique, archives…).
L'autre actualité sur Agroparc, c'est aussi l'avenir de l'Agriscope, l'emblématique pyramide en verre de la zone qui devrait être conservée dans le cadre d'un nouveau projet, ainsi que lancement de l'offre de services de la Cité de l'innovation de la naturalité et le démarrage des travaux du bâtiment Innov'Alliance en fin d'année ou début 2023.



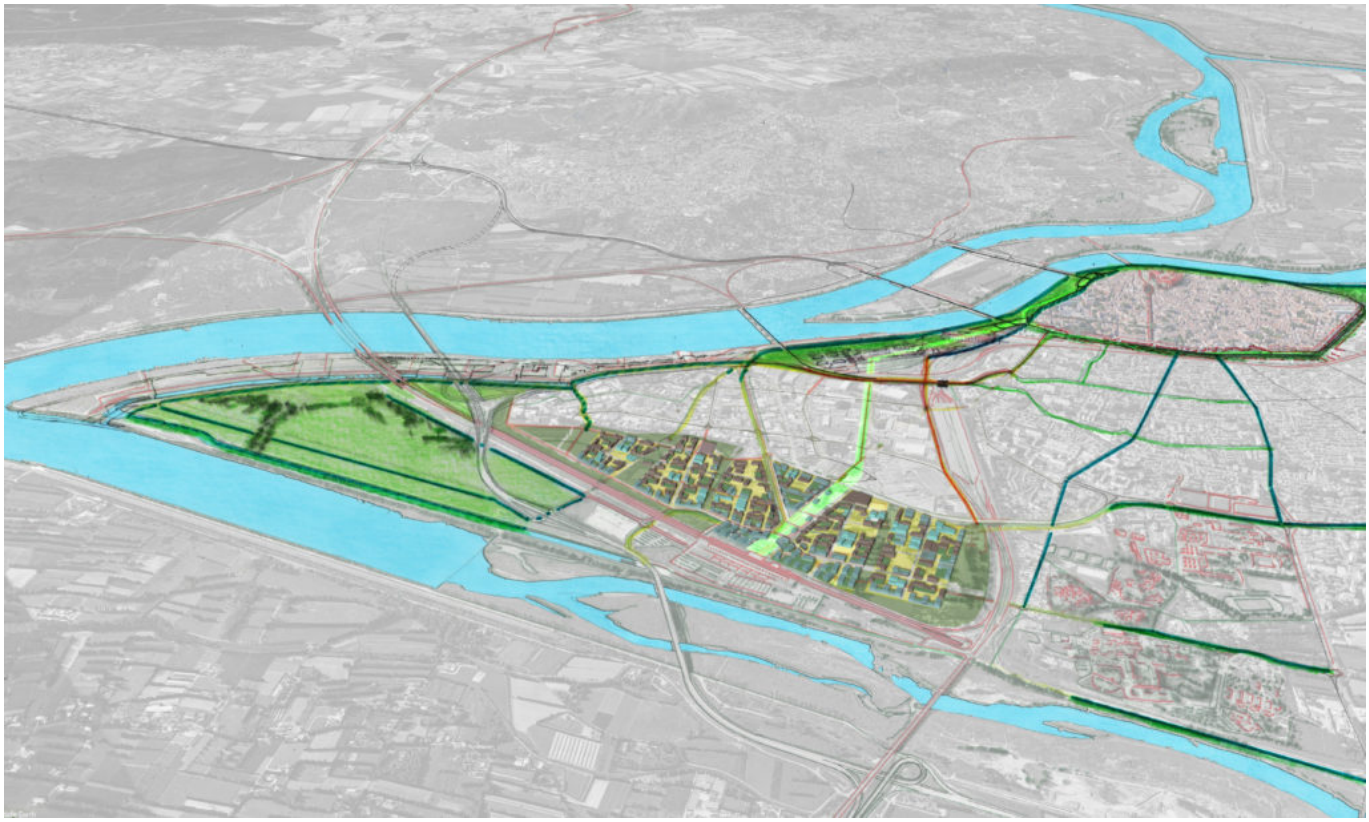
La pyramide de l'Agriscope devrait être conservée dans le cadre d'un nouveau projet dévoilé dans l'année.

A quand le décollage de Confluence ?
Aussi interrogé sur les multiples retards à l'allumage concernant l'aménagement de quartier de Confluence en Courtine, le président de l'agglomération rappelle « qu'avec la Ville d'Avignon, nous avons décidé d'accélérer sur le projet majeur d'aménagement durable de ce futur quartier, qui mixera habitat et économie, en donnant une place primordiale à la nature, à la maîtrise de l'énergie et à l'innovation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

architecturale ».
Pour relancer l'aménagement de cette zone engluée depuis des années dans des problématiques de réglementation liées principalement au risque inondation, la Ville et l'Agglomération ont notamment créé au printemps dernier 'Grand Avignon aménagement', une SPL (Société publique locale) chargée d'en piloter l'aménagement. Une SPL dont la direction vient d'être prise depuis le début du mois par Florence Verne-Rey jusqu'alors directrice générale de la Société publique locale 'Melun Val-de-Seine aménagement'.



Alors que la définition du projet de pré-programmation de Confluence avance en Courtine, le Grand Avignon ambitionne de faire de ce quartier un modèle de zone accueillant activités économiques et habitations.

« Notre objectif est de faire d'Avignon-Confluence le modèle d'un quartier vivant et accueillant, à l'atmosphère harmonieuse, avec des bureaux, des commerces et services de proximité et des immeubles d'habitation, détaille Joël Guin. Avec la Ville d'Avignon, nous avançons d'ailleurs actuellement sur la définition d'un projet de pré-programmation concernant le cœur de projet (ndlr : la Zac TGV), en lien avec Joan Busquets, notre urbaniste conseil. » De quoi déboucher sur l'aménagement des premiers 'macro-lots' situés dans un premier périmètre resserré de 27ha autour de la gare et d'espérer voir les premières entreprises s'implanter en 2023 ?
« Au-delà de la globalité du projet d'Avignon-Confluence sur 100 ha d'activités et de logements autour de la gare TGV afin de doper l'économie du Grand Avignon, notre ambition est de continuer de consolider

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

l'attractivité du territoire en requalifiant toutes les principales zones d'activités économiques existantes et en développant une stratégie foncière très dynamique, rappelle le président de l'établissement public de coopération intercommunale. Nous allons aussi dans ce cadre relancer notre action sur le marketing territorial, qui a logiquement été mise en sommeil avec la pandémie. L'objectif est de réorienter notre démarche autour de la naturalité et de ses déclinaisons. »

Le réseau de transport réajusté progressivement

Autre dossier important de cette année à venir : la réorganisation des transports de l'agglomération. En effet, le Grand Avignon a fait le choix de reprendre en main l'exploitation du réseau de transports en commun intercommunal en la confiant à sa SPL (Société publique locale) Tecelys à partir du 1er juillet prochain.

« Cette reprise va s'accompagner d'un plan d'ajustement progressif du réseau, à l'échelle des 16 communes du Grand Avignon, précise Joël Guin. Nous avons en ce sens engagé une très large concertation avec les maires, pour connaitre leurs attentes. De là, nous pourrons compléter le maillage et la qualité des lignes, pour toujours plus et mieux répondre aux besoins des usagers. »

« Notre ambition est d'accroître les mobilités douces, en passant la vitesse supérieure sur nos investissements et sur la base d'un schéma de déplacements d'ensemble incluant la prolongation du tramway, des bus en site propre et des parkings relais à l'échelle de l'agglomération », poursuit le président de l'agglomération. Pour cela, le Grand Avignon va ainsi investir près de 190 M€ d'ici à 2026 afin d'améliorer le niveau de services apportés aux voyageurs et la qualité des transports en commun.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

Le Grand Avignon prévoit l'extension du réseau de tramway en direction du parking-relais de l'île Piot notamment.

Des investissements qui vont notamment concerner la réalisation d'une nouvelle portion de tramway entre le parking de l'île Piot et la station Saint-Roch. Le coût de cette deuxième phase est estimé à plus de 61M€ dont 7,83M€ d'aides de l'Etat obtenues dans le cadre de l'appel à projets national pour les transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux. La concertation sur ce projet de tram 2 interviendra au printemps prochain afin que le programme définitif puisse être adopté l'été prochain. Objectif : une mise en service d'ici 2025.
Par ailleurs, sur la période 2024-2026, des bus à haut niveau de service, type 'Chron'hop' seront déployés sur des voies dédiées entre le rond-point Grand Angles et le centre-ville d'Avignon via la RN 100 et le pont de l'Europe. Le projet prévoit la création d'un parking relais de 200 places et de nombreux aménagements de voirie pour un montant estimé à 17M€ dont, là encore, un soutien de l'Etat à hauteur de 2,15M€ pour cette navette express entre Gard et Vaucluse. Outre le futur parking-relais des Angles, 4 nouveaux parkings-relais, gratuits, vont aussi être construits, en complément de ceux des Italiens et de l'Ile Piot, afin de compléter le maillage autour de la cité des papes. Ils se situeront à Saint-Chamand (365 emplacement livrés en septembre 2022), à Agroparc (fin 2022), Réalpanier (2024) et Rognonas dans les Bouches-du-Rhône.



L'aménagement du parvis de la gare débute ce mois-ci avec un chantier qui devrait durer 2 ans environ.

A cela s'ajoute enfin le réaménagement du parvis de la gare Sncf du centre-ville afin d'y accueillir « tous les modes de transports au cœur du Grand Avignon : bus, tram, cars régionaux, trains et vélo, avec un espace de stationnement dédié. Les travaux, déjà débutés cette année sur le parking, vont s'étendre sur le parvis en janvier 2022, pour une durée de 2 ans. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

Le Grand Avignon, qui cofinance le projet à hauteur de 4,8M€, souhaite faire de ce lieu dédié à l'intermodalité le symbole de son exemplarité en matière de développement des mobilités douces et des transports collectifs.
« Je suis d'ailleurs fier que l'ensemble de cette feuille de route ait fait l'objet d'un vote à l'unanimité lors du conseil communautaire d'avril, ce qui montre que tous les élus, quelle que soit leur sensibilité, ont à cœur de continuer d'améliorer ensemble l'offre de services en matière de transports durables », se félicite le président du Grand Avignon.

« Nous avançons à 16, nous décidons à 16. »

Une unanimité actuelle qui tranche avec les tensions constatées avec la ville-centre lors de sa désignation, en 2020, à la présidence de l'agglomération que briguait également Cécile Helle, maire d'Avignon.
« Il y a eu la fièvre de l'élection, reconnait Joël Guin, mais c'est du passé dorénavant. Nous sommes 16 communes, nous avançons à 16, nous décidons à 16, dans le respect de l'identité et des atouts de chaque commune. Le Grand Avignon est donc au service de toutes les communes, et donc de la ville centre. »
Un constat aujourd'hui partagé par Cécile qui, dans les colonnes de nos confrères du quotidien de la Provence confirmait « qu'avec le président Joël Guin, il y a un vrai travail de collaboration, un véritable partage de vue sur des dossiers importants, à la fois pour la ville d'Avignon et pour l'Agglo. Nous apprenons à avancer ensemble. »
« Ma volonté est que notre agglomération incarne un espace d'échanges, de débats, de collaborations, porté par l'intérêt général et l'ambition partagée d'un développement durable et harmonieux de notre territoire, reprend le président de l'agglomération. Avec la ville centre, comme avec toutes les communes du Grand Avignon, je ne prétends à rien d'autre que cela fonctionne, vraiment. »

Développer une agglomération à taille humaine
C'est dans cet esprit coopératif que Joël Guin a notamment proposé la création d'un fonds de soutien aux investissements communaux, doté d'un budget de 10M€ sur le mandat.
« La transition écologique et énergétique, la transition économique, constituent la colonne vertébrale de notre projet de territoire qui vise à poursuivre le développement d'une agglomération à taille humaine, conciliant excellence environnementale et économique, au bénéfice de notre qualité de vie à tous. C'est un projet qui dépasse les sensibilités politiques et les intérêts communaux. C'est donc, en ce sens, un véritable projet intercommunal qui entend apporter des réponses nouvelles et adaptées, pour chacune de nos communes, aux enjeux écologiques, économiques et sociaux qui nous attendent. Une qualité de vie qui passe évidemment par la qualité environnementale au sein de l'agglomération.
« Aujourd'hui, constate Joël Guin, on ne parle plus des causes du réchauffement climatique mais de ce que nous pouvons et devons faire pour agir. Le Grand Avignon a placé la transition écologique au centre de ses actions et de ses réflexions. Notre Plan Climat est dans cet esprit en construction, avec pour prochaine étape l'élaboration du plan d'actions, ce qui induit naturellement de concerter avec l'ensemble

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

des acteurs du territoire. » Dans ce cadre, plusieurs soirées-forum ont été organisées à destination de la population, dont les dernières se sont tenues en décembre dernier.



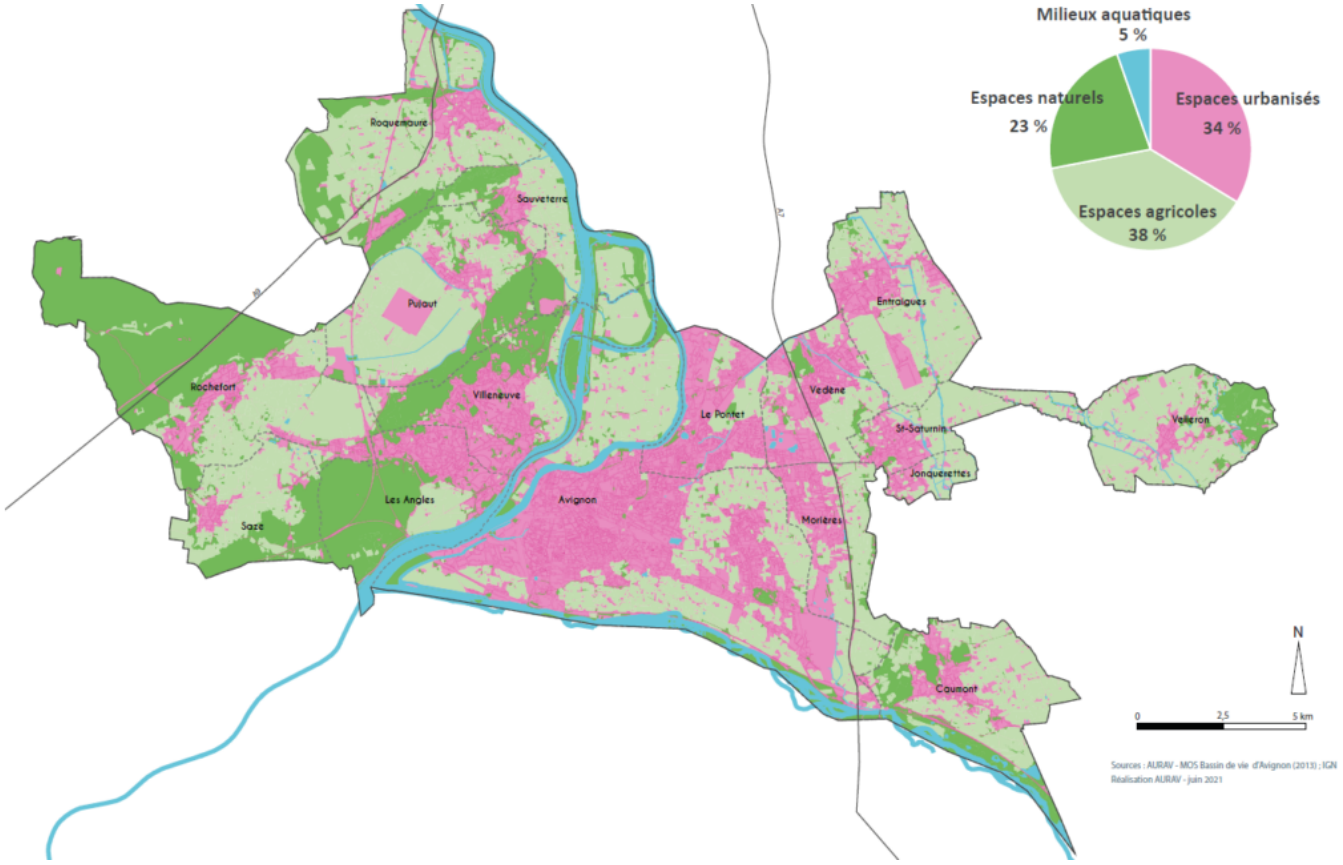
L’objectif est de créer une agglomération à taille humaine. © BAU-BLAU/Joan Busquets

« L’objectif de ce projet d’envergure est de conduire le territoire vers une autonomie énergétique et une neutralité en carbone, à l’horizon 2050. Soit 30 ans pour réduire les consommations d’énergie, développer les énergies renouvelables locales, modifier nos modes de vie, améliorer la qualité de l’air… » Une volonté qui se traduit notamment par le lancement d’une vaste étude pour le déploiement d’une filière hydrogène verte sur le territoire du Grand Avignon ainsi que la mise en place d’un plan d’amélioration du réseau de déchèteries intercommunales.
« Nous finissons actuellement un double chantier en vue de la modernisation des déchèteries d’Avignon Courtine et de Velleron : budget global 1,2 M€, annonce le président de l’agglomération. On projette aussi une nouvelle déchèterie sur le sud-est de l’agglomération et notre Plan local de prévention des déchets sera bouclé courant 2022. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

Qualité de vie encore avec : l'acquisition de la ferme Baudouin et de ses 5,2 hectares de terres agricoles. De quoi faire de ce lieu le symbole Programme d'alimentation territorial (PAT) du Grand Avignon qui vise à renforcer les productions agricoles respectueuses de l'Environnement, valoriser une alimentation saine accessible à tous, développer l'économie sociale et solidaire et rendre exemplaire l'approvisionnement de la restauration collective territoriale. Un Programme dont le plan d'actions, concerté depuis plusieurs mois, sera arrêté au printemps prochain. « L'ambition sur cette ferme est de mettre en place un espace test agricole, dispositif qui vise à favoriser l'installation d'agriculteurs en leur mettant à disposition sur une durée limitée du foncier pour tester leur activité en grandeur réelle. »



Les espaces naturels, aquatiques et agricoles représentent 66% des surfaces de l'agglomération.

Une agglomération trop à l'étroit ?

Alors que l'Insee a déterminé que le bassin de vie d'Avignon est bien plus large que le périmètre administratif de son intercommunalité, le président du Grand Avignon estime toutefois qu'il ne faut pas brusquer les choses. Ainsi, si la zone d'emploi de la cité des papes compte désormais davantage de communes gardoises (15 communes) et bucco-rhodaniennes (8 communes) que de communes vauclusiennes (13 communes), Joël Guin se veut rassurant avec ses voisins : « le Grand Avignon est bien plus qu'une structure administrative, c'est notre force commune. Je crois qu'il faut d'abord apprendre à travailler ensemble en portant des projets collectifs utiles pour l'ensemble de nos territoires comme le transport par exemple. Je suis convaincu que c'est par ce biais là que nous poserons les bases d'un avenir

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026

commun. »
Même volonté de dialogue concernant les villes gardoises déjà présentes dans le Grand Avignon et souvent 'oubliées' par leur Région et leur Département : « J'entends engager avec la présidente de la Région Occitanie et la Présidente du Conseil départemental du Gard un niveau d'échanges et de collaboration utile et nécessaire, dans l'intérêt de nos 7 communes gardoises. J'ai confiance en la capacité de ces collectivités partenaires à considérer et à accompagner nos communes dans leurs projets. »

Un outil de coopération inédit à l'échelle du bassin de vie
C'est d'ailleurs dans cet esprit que le Grand Avignon (15% de la superficie de son bassin de vie mais 43% de ses emplois) figure parmi les huit intercommunalités qui, en décembre dernier, ont lancé « une démarche de coopération pour l'attractivité du territoire et mettre en œuvre des projets communs » à l'échelle du bassin de vie d'Avignon.
Une initiative portée actuellement par 6 EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) vauclusiennes et 2 gardoises mais où ne figure aucune structure Bucco-rhodanienne. « Chaque chose en son temps, tempère Joël Guin. Un nouveau rendez-vous est prévu le mois prochain. Il sera ouvert aux autres intercommunalités du Grand bassin d'Avignon souhaitant être associées à cette démarche qui a pour objectif d'avancer dans la formalisation de l'outil le plus pertinent pour piloter cette coopération inédite. »

« LEO : agir vite et maintenant. »

Et l'un des dossiers brulants qui pourrait mobiliser la totalité des intervenants de ce territoire est sans conteste celui de la LEO (Liaison Est-Ouest) qui, arlésienne à la sauce papale, attend toujours de sortir de terre dans son intégralité depuis des décennies.
« La problématique est simple, résume Joël Guin. Si j'entends les oppositions, les interrogations, en particulier sur les impacts environnementaux, jamais depuis plus de 30 ans le contexte n'a été aussi favorable à sa réalisation. C'est historique. Les financements sont assurés. C'est historique, après toutes ces années d'atermoiement. Outre une desserte absolument indispensable au développement de la zone de Courtine-Confluence, notre territoire voit enfin se présenter l'occasion exceptionnelle de pouvoir mettre en œuvre un équipement attendu et structurant au bénéfice de nos citoyens, surtout pour les plus exposés. La dégradation des conditions de circulation montre qu'il faut agir. Maintenant. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 20 novembre 2026



La construction du pont sur la Durance dans le cadre de la 1re tranche de la LEO, il y a près de 14 ans maintenant…

Mais la LEO n'est pas une fin en soi, poursuit-il. C'est pour cela que le Grand Avignon engage ce très important programme d'investissements pour les transports en commun. Tout cela doit s'accompagner d'autres actions pour toujours mieux répartir encore la circulation poids-lourds et véhicules légers. Je milite ainsi pour la mise en œuvre de mesures parallèles et nécessaires, en particulier la gratuité de l'autoroute entre Avignon-Nord et Avignon-Sud. Soyons même plus ambitieux en allant au-delà et demandons à Vinci, avec le soutien du département et des autres collectivités concernées, la gratuité de Cavaillon à Orange. »